



PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de VERZY

du 02 mars 2026

Le lundi 2 mars 2026 à 18h30 le conseil municipal s'est réuni présidé par Monsieur le Maire Christophe Corbeaux

Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Maiziere Gilles, Barbier Mathis, Fougerouse Dominique, Burlot Astrid, Gueugnon Sébastien, Rochet Virginie, Jacquet Anne Laure, Dappoigny Jean François, Lepreux Ingrid.

Absents excusés :

Absent : Terver Christophe

Secrétaire de séance : Callens Franck

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle l'ordre du jour abordé lors de la session précédente du 26 janvier 2026.

La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Droit de préemption

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption sur le bien suivant : 3 rue de la Cocluse

Courriers

Courrier Goelff Thomas :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Goelff, celui-ci exprime la demande de vouloir acheter le local mis à sa disposition en location par la mairie au 4 bis pour pouvoir s'agrandir. Le conseil fait remarquer qu'une proposition d'achat lors de la vente de l'ancienne école maternelle avait été faite, mais refusée par M Goelff du fait que le bâtiment était trop grand.

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande,

Divers

Mr Corbeaux propose un premier tableau pour la tenue du bureau de vote pour la prochaine journée d'élections. Celui-ci sera remanié suite aux différentes demandes des uns et des autres.

Mme Simon indique que le service de nettoyage interviendra dans la salle des fêtes pour les plafonds

Mme Burlot se préoccupe de la chute du crépi en façade de l'église,

- Une intervention est au programme du prochain mandat.

Mr Gueugnon fait remarquer qu'une poubelle serait la bienvenue sur les différents lieux de collecte de verre afin d'y mettre bouchons, obturateurs....

Mr Callens indique que dernièrement il est intervenu au Jardin de la gare pour faire respecter les lieux. Des jeunes avec véhicules motorisés étaient à l'intérieur du parc pour enfants et que des ornières avaient été faites avec les véhicules.

La réunion est clôturée à 19h20

Le Maire, Christophe CORBEAUX



Adjoint, secrétaire de séance, Franck CALLENS

M le maire pour la dernière réunion de cette mandature invite les conseillers à partager le verre de l'amitié.